

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal de MARTRIN
Session ordinaire du 26 Janvier 2021

Le 26 Janvier 2021 à 10h30, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame Christiane Cailliau-Deleu, maire,

Présents : Christiane Cailliau-Deleu, Aurélien VIALA, Anne CROS, Josiane Léonzi, Laurent LAMARRE, Eve IACKLE, Jean-Marie SINGLA.

Absents excusés : Séverine VALENTIN (pouvoir à Aurélien VIALA), Catherine AUDIRAC-IUNG (pouvoir à Josiane Léonzi), (pouvoir à Christiane CAILLIAU-DELEU), Pascal GATTO, Gaëlle Choquer

Secrétaire de séance : Aurélien VIALA.

Madame le Maire propose d'ajouter trois points à l'ordre du jour. **Adopté à l'unanimité.**

L'ORDRE DU JOUR est donc le suivant

1. Compte rendu du CM du 29/12/2020 et Compte rendu du CM du 11/01/2021
2. Demandes DETR
3. Demande DSIL
4. Remise gracieuse de dettes
5. Suppression / Création d'emploi
6. Suppression d'un emploi
7. Création d'un emploi non permanent
8. Mise à jour du tableau des effectifs
9. Questions diverses

Compte rendu des deux derniers conseils municipaux.
Adopté à l'unanimité.

Demandes DETR 2021

- Remise en état du mur du cimetière. 1 devis de 14582.66€ HT.

Demande DETR 40%

Adopté à l'unanimité.

- Menuiseries de la maison CARLES. 1 devis de 17024.28€ HT.

Demande DETR 40% + Région 15% + Département 25%

Adopté à l'unanimité.

- Réfection de la toiture de l'église du Cayla. 1 devis de 51 664€ HT.

Demande DETR 40% + Région 22,84% + Département 17,42%

Adopté à l'unanimité.

- Voirie communale. Le budget nécessaire pour bien remettre en état toutes les routes communales serait d'environ 83 000€ HT. Après réflexion et priorisation des chantiers, une demande de DETR de 30% va être faite pour un montant total de 45 513,25€ HT pour l'année 2021.

Adopté à l'unanimité.

- Mise hors d'eau. Terrasse de la maison BASCOUL. 1 devis de 19 345€ HT.

Demande DETR 40%.

Adopté à l'unanimité.

Demande DSIL (Plan de relance)

- Maison Bascoul : Remplacement de la chaudière fioul par une chaudière à gaz. 1 devis de 11 525,39€ HT.

Demande DSIL pour 80% de subventions.

Adopté à l'unanimité.

Le projet de chaufferie collective au bois n'a pas été déposé car la préfecture demande que les travaux soient réalisables avant fin 2022. Ce délai n'a donc pas été jugé tenable pour l'instant par l'équipe municipale.

Remises gracieuses de dettes

Deux demandes de remises gracieuses pour des loyers ont été adressées à la municipalité :

- Un mois de loyer par la potière : 150€
- Deux mois de loyers pour la savonnerie : 2 x 150€ = 300€

Adopté à l'unanimité.

Suppression / Création d'emploi

- Suppression du poste d'adjoint technique principal de 2^e classe
- Création du poste d'adjoint technique territorial (pour le remplacement de l'adjoint technique partant à la retraite)

Adopté à l'unanimité.

Suppression d'emploi (1,5h par semaine)

Suppression du poste d'adjoint technique territorial suite à un départ à la retraite.

Adopté à l'unanimité.

Création d'un emploi non permanent (14h/semaine)

Création d'un emploi temporaire d'adjoint technique territorial pour les besoins du remplacement du départ à la retraite.

Adopté à l'unanimité.

Mise à jour du tableau des effectifs

Cadres d'emplois et grades	Nombre d'emplois et durée hebdomadaire	Observations
Cadre d'emplois des adjoints administratifs catégorie C		
- adjoint administratif principal de 2 ^e classe	1 poste à 28h	
Cadre d'emplois des adjoints techniques catégorie C		
- adjoint technique	1 poste à 21.5h 1 poste à 7.39h 1 poste à 6h 2 postes à 17h 1 poste à 14h	Non-permanent

Adopté à l'unanimité.

Questions diverses

Madame le Maire fait le point :

- Ecole : une sonnette a été installée à l'entrée de l'école suite à la demande d'un parent d'élève. Une nouvelle porte pour l'école avec un système d'ouverture anti-panique est à l'étude, Madame le Maire attend le retour des services techniques de la communauté de communes.
- Des formations gratuites sont proposées aux élus par l'association des maires. Josiane demande à être inscrite sur la formation de gestion des cimetières.

Anne Cros fait le point :

- Le devis définitif d'Hervé Renaud est arrivé. Les élus vont donc pouvoir bientôt trancher pour le chantier de peinture intérieure de l'église de Martrin.
- Le devis de Mr Segonds pour la toiture de l'église du Cayla est toujours en attente.
- Une esthéticienne itinérante demande si la commune lui mettrait à disposition une salle une demi-journée par semaine pour recevoir ses clients. D'un commun accord, les conseillers proposent la salle du troisième âge qui est la mieux chauffée.

Aurélien Viala et Jean Marie Singla font le point sur les chantiers de voirie 2021 : 8 chantiers ont été retenus. Ils seront menés en fonction de la disponibilité de l'entreprise et en fonction de l'enveloppe de DETR accordée.

Laurent Lamarre fait le point :

- Une enquête sur les logements communaux est en cours. Il a obtenu de nombreuses réponses.
- Il demande quand se réunira la prochaine commission travaux.
- Il demande à ce que la publicité autour des prochains conseils municipaux soit plus importante. Madame le maire précise que la publicité légale d'affichage et de parution dans la presse est assurée, Aurélien Viala propose de le mettre sur la page Facebook de la commune.

Frédéric Bourgade, journaliste présent dans la salle, demande si des mesures ont été prises pour les personnes âgées isolées souhaitant se faire vacciner. Josiane Léonzi, de la commission sociale, signale qu'elle appelle très régulièrement les personnes âgées et se propose de les appeler et les aider éventuellement à s'inscrire et à se rendre aux rendez-vous, sans pour autant se substituer aux familles.

Tous les sujets à l'ordre du jour étant épuisés la séance est levée à 12h10.